



Union Départementale des Vosges

570 Chemin du Rain des Bolés
88100 NAYEMONT LES FOSSES
03 29 55 06 15 – 06 15 33 51 27
alain.lamble@orange.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

DE L'UNION NATIONALE DES PERSONNELS ET RETRAITES DE LA GENDARMERIE DES VOSGES

Chers adhérents (es) et ami(es), votre conseil administration et moi-même avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale de l'Union Départementale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie des Vosges. Elle se tiendra cette année à **l'hôtel de ville, place Jules Ferry, 88100 Saint-Dié-des-Vosges**.

L'assemblée générale se déroulera en quatre temps :

Première partie, salon d'honneur, mairie de Saint-Dié-des-Vosges

9h00-9h30 :

- Accueil des congressistes, café de bienvenue.
- Signature de la feuille de présence et remise des bons pour pouvoir (Annexe 1).
- Vérification du Quorum avec les lettres de bon pour pouvoir (Annexe 1).

9h30 à 11h15 :

- Ouverture de l'AG Ordinaire par le président départemental, Alain LAMBLÉ
- Hommage aux disparus de l'année
- Approbation du rapport moral et d'activité AGO et AGE du 10 mai 2025
- Bilan des activités 2025 par le secrétaire Dominique Rudolf et les Présidents des commissions « festivités » et « sociale » : Maurice GERARD et Christian FOUCAL
- Présentation du rapport financier 2025 par le trésorier Antoine DESCHAMPS
- Rapport de vérification des comptes, exercice 2025, par André MOUGIN, soumis pour approbation
- Désignation et/ou renouvellement, par vote à main levée, du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2026
- Présentation des candidatures pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration (art. 7 des statuts et 6, 7 du règlement intérieur) *Les volontaires sont priés de se faire connaître par demande écrite avant le 02 mai 2025 (Annexe 2)*
- Élection des membres au conseil d'administration nouveaux et renouvelables par tiers. *Six postes sont à pourvoir*

Deux membres du C.A. sont renouvelables Alain LAMBLÉ et Dominique RUDOLF

- Réponse aux questions, propositions, écrites des adhérents (feuille de correspondance)
- Vote des questions éventuelles et clôture de la première partie
- Interventions du Général Marc HAMEL et du Président national de l'UNPRG, Daniel GONFROID.

Deuxième partie

11h15 à 12h00

Accueil des autorités.

- Ouverture avec remerciements adressés aux autorités présentes par le Président départemental
- Lecture du rapport moral par le Président départemental.
- Intervention des autorités civiles et de gendarmerie.
- Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Remise de médailles et insignes UNPRG

Quatrième partie

12 h00

- Vin d'honneur, offert par la municipalité
- 13h00 : Déjeuner au restaurant Le Régat, 189 rue d'Epinal, 88100 Saint-Dié-des-Vosges.

Menu :

- ✓ Entrée : Terrine aux deux poissons gélatifiée, croquant de mesclun
- ✓ Plat : Suprême de pintade farci aux champignons, écrasé de pommes de terre, sauce marchand de vin
- ✓ Dessert : lingot pistache-vanille
- ✓ Inclus : kir, 1/3 de vin, eaux plates et pétillantes, café ou infusion

Le port des médailles militaires, décorations et insignes distinctifs UNPRG est vivement recommandé.

Dans l'attente du plaisir à vous accueillir, je vous assure de mes meilleurs sentiments.

Alain LAMBLÉ
Président départemental